

[Texte]

average Canadian. We have reached in my view, I may be biased, I do not believe I am, but we have reached a point in Canada where the average Canadian is discriminated against to some extent, not terribly so, but a little.

For instance, an outsider can apply for a job in Canada and be more successful—and we have some good examples right in Yellowknife—more successful in reaching a specific position than a Canadian could with the same standards, simply because we have not the grounds, we have not the constitution that prefers an average Canadian to take this up. We have not got the system. In other words, we do not have faith in our own standards and I truly feel that when we think of constitution that this is one area that we should stress and stress strongly.

If I wanted employment in the United States a United States' employer would have to successfully prove that he had tried for six months to fill that position with a citizen of the United States. If I went to Britain a very similar type of proof would have to exist. These people can come to Canada and take positions with far less qualifications at the expense of putting an average Canadian on the street.

We have another example of this; we have open-line programs and mostly we get the people who have nothing better to do calling in on these open-line things, the average hard-core Canadian who made Canada is too busy making Canada to be calling in at all hours of the day. Now, I do not wish to discriminate against these people, these are fellow Canadians and I appreciate them, but in constitutional right, I believe we should rely on things other than open-line programs telling us this is what Canada thinks. This is not what Canada thinks.

Another area I would like to touch on in constitution is, duplication of departments. We have, in many areas, a lot of duplication. Now these things are good as Canadians, as individuals, we need to stand up for our rights. We need to show the public where we stand, what we think.

For example, I recently listened to a speech from a fairly high official, shall I put it that way, and he spoke of the problems of his department. Now, we the public pay this official for heading that department and all his problems that he spoke of were not related to that particular department, and I feel that in organizing constitutions that we ought to be stronger in looking after these matters that when we have government departments, these departments function that particular function and when the personnel of those departments wish, as people, as individuals, as those who take their place, to step out and look after social development, the needs of the people, all kinds of other things, that they do this as individuals and not approach Canadians as this being their problem.

Thank you.

[Interprétation]

qu'un Canadien a la préférence. Nous n'avons pas ce système. En d'autres mots, nous n'avons pas foi en nos propres normes et je crois véritablement que lorsque nous parlons de constitution, c'est un secteur qu'il nous faudrait étudier et développer.

Nous n'avons fait qu'effleurer les pouvoirs du Nord. En tant que travailleur moyen, je crois sincèrement que nous devrions étudier les besoins locaux. Nous concisons trop souvent de grosses structures et il nous faut des gens importants de l'extérieur pour les réaliser. Nous n'avons pas besoin de ce genre de chose ici. Occupons-nous des besoins, d'employer les gens qui vivent ici. Je parle du Nord. Créons des occasions pour que les gens de la place qui n'ont pas la formation nécessaire pour construire les édifices de 15 étages en construisent de 3, car nous avons beaucoup de terrain. Il faut essayer de former nos gens à la construction d'édifices de 3 étages.

Je crois sincèrement qu'il nous faut développer ces possibilités. Comme on le dit souvent l'éducation n'est pas un vaste réservoir de connaissances auquel il faut faire appel parce que c'est nécessaire. L'éducation, dans son sens véritable, c'est l'art et l'habileté de mettre en pratique ce que l'on connaît bien et je crois que nous du Nord avons beaucoup à apprendre sous ce rapport.

J'aimerais que le Comité sur la constitution étudie, comme second point, la distinction qui se fait contre le Canadien moyen. Nous sommes arrivés à un point, à mon avis, j'ai peut-être tort mais je ne le crois pas, où le Canadien moyen fait l'objet d'une distinction qui n'est peut-être pas très poussée, mais qui existe quand même.

Un étranger par exemple peut faire une demande pour un travail au Canada et aura plus de succès, et nous en avons de bons exemples à Yellowknife, et peuvent plus facilement obtenir un poste précis qu'un Canadien ne le pourrait qui répondrait aux mêmes normes simplement parce que nous n'avons pas la constitution qui établit qu'un Canadien a la préférence. Nous n'avons pas ce système. En d'autres mots, nous n'avons pas foi en nos propres normes et je crois véritablement que lorsque nous parlons de constitution, c'est un secteur qu'il nous faudrait étudier et développer.

Si je voulais un emploi aux États-Unis, l'employeur américain aurait à prouver de façon satisfaisante qu'il a tenté pendant six mois de combler cette vacance par un citoyen américain. Si j'allais en Grande-Bretagne, il faudrait fournir le même genre de preuve. Mais ces gens pour venir au Canada et prendre des postes tout en ayant moins de qualifications et avec l'argent du Canadien moyen.

Nous avons un autre exemple de cela; nous avons des programmes sur le vif où nous entendons ces gens qui n'ont rien d'autre de mieux à faire que de téléphoner, le Canadien moyen qui a du cœur est trop occupé à bâtir le Canada pour participer à ces programmes. Je ne veux pas faire une distinction, ce sont des concitoyens et je les estime, mais du point de vue droit constitutionnel, je crois qu'il nous faut écouter autre chose pour savoir ce que pense le Canada que ces programmes sur le vif. Ce n'est pas là que nous saurons ce que pense le Canada.

Il y a un autre secteur que j'aimerais bien mentionner sur le sujet de la constitution, c'est celui du double emploi des ministères. Il y a un double emploi dans bien des domaines. En tant que Canadien et d'individu, ces choses sont bonnes et nous devons défendre nos droits. Nous devons montrer au public qu'elle est notre position, quelles sont nos opinions.